

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 24 NOVEMBRE 2014</p>
--

Convocation du 19 novembre 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt quatre novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : Mme LECELLIER Sophie, M. TOURGIS Lionel, M. LOYANT Jean-Marie (adjoints).
Mme ALMIRE Corinne, M. LEREVEREND Benoit, M. AUDOUX Jérôme, M. GOUET Jérôme, M. PIGEON Michaël, Mme. MOREAUX Sophie, Mme SOREL Audrey, M. DUVAL Benjamin

Absentes représentées : Mme LEROYER Sandrine pouvoir à M. PIGEON Michaël
Mme DUPORT Delphine pouvoir à Mme LECELLIER Sophie
Mme MARIE ROSALIE Christèle pouvoir à M. GOUET Jérôme

Mr PIGEON Michaël a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 3 novembre 2014 a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE</p>

Urbanisme :

- permis de construire : 3
- certificat d'urbanisme : 1
- déclaration de travaux : 1
- déclaration d'intention d'aliéner : 17

<p style="text-align: center;">INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES</p>

Une rencontre avec les représentants de Caen La Mer a eu lieu le 19 novembre afin d'étudier la possibilité de réduire l'éclairage dans les zones d'activités communautaires : « Rives de l'Odon » et Chemin des Carrières dont la consommation est réglée par la communauté d'agglomération. Faire une coupure de 5h/nuit reviendrait à faire une économie financière de 45 %.

<p style="text-align: center;">QUESTIONS COMMUNALES</p>
--

- ❖ **SDEC** : approbation du montant du patrimoine estimé par le SDEC : 371 726 €
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- ❖ **CLECT** : approbation du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées. Création de services communs entre la ville de Caen et Caen la Mer au 1^{er} octobre 2014 (mutualisation des services). Coût total du transfert pour le 4^e trimestre 2014 : 899 365,14 € Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- ❖ **Dispositif d'aide à l'investissement locatif** : La réforme de zonage publiée par arrêté ministériel du 1^{er} août 2014 a modifié le classement d'un certain nombre de communes de Caen la Mer. Désormais, 20 communes sont classées en B2, dont Mouen. Les nouvelles communes classées en zone B2 doivent solliciter cet agrément si elles le souhaitent. Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés pour demander cet agrément.
- ❖ **Taux de la taxe d'aménagement** : ce taux reste fixé à 4,3 % pour une période de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2017). Toutefois, le taux peut être modifié tous les ans. Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- ❖ **Exonération ou non, ou parties de la taxe d'aménagement** : le conseil municipal décide de ne pratiquer aucune exonération . Toutefois, cette modalité pourra être revue tous les ans. Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- ❖ **Création d'un poste d'adjoint technique 2eme classe à temps non complet au 1^{er} janvier 2015 (13/35^e)**
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- ❖ **Montant négocié des terrains préemptés rue de l'église** :
La venderesse propose de trouver un accord à 157 000 euros. Montant équivalent à l'estimation de France Domaine.
La délibération pour acquérir les deux terrains au montant demandé est adoptée par : 12 voix pour, 3 abstentions.

INFORMATIONS DIVERSES / QUESTIONS DIVERSES

Par souci d'économies budgétaires, le conseil municipal décide qu'après avis de la faisabilité par le SDEC, l'éclairage de la commune se ferait ainsi : réduction de 50 % des points lumineux de 22 h à minuit ; coupure totale de minuit à 6 h du matin.
Une information sera faite près de la population.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- ❖ Une Animation de Noël pour tous les enfants de la commune est envisagée autour du kiosque le samedi 20 décembre.
- ❖ L'association « Couleur Santé » propose gratuitement une initiation au secourisme pour tous les retraités.
- ❖ Prévision d'organiser une bourse aux jouets sur la commune en 2015.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 22heures 50 minutes.